

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 64/005/2007 – ÉFAI

23 mai 2007

AU 121/07 Prisonnier d'opinion / Détention sans jugement / Détention au secret / Préoccupations d'ordre médical

ÉRYTHRÉE Abune Antonios (h), patriarche de l'Église orthodoxe érythréenne, 79 ans

Le patriarche (chef) de l'Église orthodoxe d'Érythrée Abune Antonios, âgé de soixante-dix-neuf ans, est en résidence surveillée à Asmara, la capitale, depuis janvier 2006. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion. D'après certaines informations non confirmées, voilà cinq mois que cet homme est détenu au secret et qu'il ne bénéficie pas des soins médicaux dont il a besoin pour son diabète, ce qui signifie que sa vie pourrait être en danger.

Abune Antonios aurait été assigné à résidence pour avoir protesté contre l'arrestation de trois prêtres orthodoxes de l'Église Medhane Alem, et pour avoir refusé de coopérer avec les autorités en vue de la fermeture de cette Église. Les trois prêtres, toujours détenus à ce jour, enseignaient la foi orthodoxe selon des méthodes modernes, qui avaient attiré des milliers de jeunes fidèles à l'école du dimanche et aux cours de catéchisme organisés par leur église.

Bien que la Constitution érythréenne garantisse la liberté de religion, le gouvernement a fortement restreint les expressions religieuses depuis 2002. Seules les Églises orthodoxe, catholique et luthérienne ainsi que les institutions islamiques sont officiellement reconnues, même si ce statut ne les met pas à l'abri d'une surveillance permanente de la part des autorités. Les membres d'Églises non officiellement reconnues ne sont pas autorisés à pratiquer leur foi en Érythrée.

Le gouvernement a prévu d'annoncer la nomination d'un nouveau patriarche le 27 mai, dimanche de Pentecôte. En vertu des règles fixées par l'Église orthodoxe, la désignation d'un nouveau patriarche est apparemment interdite tant que l'ancien est toujours en vie, à moins que les conseils religieux officiels ne reconnaissent celui-ci coupable d'un grave péché ou d'hérésie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Environ 2 000 membres d'églises évangéliques minoritaires déclarées illégales depuis 2002, parmi lesquels des pasteurs et des dizaines de chrétiens orthodoxes et de musulmans, sont actuellement détenus au secret dans des conditions épouvantables, sans inculpation ni procès. Ils sont souvent incarcérés dans des camps militaires de différentes régions du pays, notamment au principal centre d'entraînement militaire de l'Érythrée, à Sawa. Certains seraient enfermés dans des conteneurs métalliques ou des prisons souterraines. Plusieurs ont contracté de graves maladies et ne bénéficient que rarement de soins médicaux adaptés. Amnesty International a été informée que les autorités avaient battu et ligoté certains détenus à de multiples reprises dans des positions douloureuses afin de les forcer à abjurer leur foi.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez la libération immédiate et sans condition d'Abune Antonios, prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits à la liberté d'expression et de religion, qui sont inscrits dans la Constitution érythréenne ;
- appelez les autorités à permettre immédiatement à cet homme de recevoir les soins médicaux dont il a besoin pour son diabète ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il soit immédiatement autorisé à recevoir la visite de ses proches et de ses collègues, et à consulter un avocat ;
- déclarez-vous préoccupé par le fait qu'il est détenu arbitrairement sans possibilité de contester cette mesure devant les tribunaux, au mépris des dispositions relatives aux droits humains dans la Constitution et

la législation érythréennes, en vertu desquelles toute personne doit être présentée devant une instance judiciaire dans les quarante-huit heures suivant son arrestation.

APPELS À :

Président :

His Excellency President Issayas Afewerki

Office of the President

P O Box 257, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 123 788 (via le ministère des Affaires étrangères)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Ministre de la Justice :

Ms Fawzia Hashim

Minister of Justice

Ministry of Justice

P O Box 241, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 126 422

Formule d'appel : Dear Minister, / Madame la Ministre,

Directeur de la police :

Commissioner of Police

Ministry of Internal Affairs

P O Box 1223, Asmara, Érythrée

Formule d'appel : Dear Commissioner, / Monsieur,

COPIES À :

Directeur du département des Affaires religieuses :

Mr Semere Beyene

Director, Department of Religious Affairs

Ministry of Local Government

P O Box 225, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 120 014

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Érythrée dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 4 JUILLET 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*